# Programme de Formation

# LE TRAVAIL DU SEXE : POSTURES PROFESSIONNELLES POUR L'APPROCHE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAILLEURS·EUSES DU SEXE (AGENTS DE TERRAIN)

## Organisation

**Durée :** 6 heures et 45 minutes

**Mode d'organisation :** Présentiel

## Contenu pédagogique

### *Public visé*

Le module de formation s'adresse aux agents locaux et régionaux de terrain suivants :

- Les gardiens de la paix
- Les gardiens de parc
- Les agents constatateurs
- Les médiateurs de nuits
- Les médiateurs sociaux et de confits
- Les travailleurs sociaux de rue
- Les médiateurs scolaires, etc.

### *Objectifs pédagogiques*

Le module de formation poursuit les objectifs suivants :

- Favoriser une meilleure compréhension et connaissance du travail du sexe : les différents types de travail du sexe, les lieux où celui-ci s'exerce, les profils des travailleur·euses du sexe, etc.
- Appréhender le cadre légal et réglementaire qui régit le travail du sexe à Bruxelles et en Belgique, les droits et devoirs des travailleur·euses du sexe, la politique régionale en la matière, etc.
- Sensibiliser aux différentes réalités susceptibles de côtoyer le travail du sexe sur l'espace public : usage de drogue(s), assuétudes(s), violences, etc. Prévenir les risques liés à ces phénomènes. Cela peut inclure des éléments relatifs à l'identification des situations d'usage de drogue(s), de violence, et des informations sur la promotion de l'accès aux soins de santé
- Informer sur les différents services d'aide et de soutien disponibles à l'échelle de la Région bruxelloise pour les travailleurs·euses du sexe
- Adopter une posture professionnelle respectueuse, inclusive et efficace (en termes de prévention) dans leurs contacts/interactions avec les travailleurs·euses du sexe
- Neutralité et non-jugement : questionner les stéréotypes et leurs propres préjugés pour aborder les travailleur·euses du sexe sans porter de jugement moral. Exclure les postures stigmatisantes et discriminantes.
- Sensibiliser aux droits humains afin de lutter contre la discrimination et les stigmates à l'encontre des travailleur·euses du sexe
- Le principe de secret professionnel et de confidentialité

### *Description*

**FINANCEMENT ET GRATUITÉ**

Grâce au subside octroyé par safe.brussels à l'ERAP, et dans les limites de ce dernier, cette formation est accessible gratuitement au public visé par le programme (cf. ci-dessous), sous réserve du respect de nos

CGV.

**INTRODUCTION**

Le plan bruxellois relatif au travail du sexe entend mettre en œuvre un mécanisme de coordination intercommunal et contribuer à l'harmonisation des approches et des pratiques en la matière. L'accompagnement des travailleurs·euses du sexe, envisagé dans ses différentes dimensions, figure également parmi les objectifs du plan.

Partenaire de ce plan, l'ERAP propose un programme de 3 formations en faveur des acteurs suivants :

- Module « Le travail du sexe : cadre règlementaire, évolutions à l'œuvre, et impacts sur les politiques de prévention », à destination de l'encadrement des acteurs de prévention
- Module « Le travail du sexe : postures professionnelles dans le cadre de l'approche et l'accompagnement des travailleurs·euses du sexe », à destination des agents de terrain
- Module « Le travail du sexe : postures professionnelles dans le cadre de l'accompagnement des travailleurs·euses du sexe », à destination des assistants sociaux des CPAS

Elaboré dans une perspective intégrée, ce programme de formations vise à :

- Favoriser une approche plus respectueuse, inclusive et efficace dans leur travail quotidien avec les travailleurs·euses du sexe
- Contribuer à une meilleure prise en compte de leurs droits, de leurs besoins et de leur bien-être, tout en favorisant une approche globale de la lutte contre l'exploitation sexuelle et la protection des droits humains
- Favoriser la collaboration et la coordination entre les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement et la protection des travailleurs·euses du sexe : les services sociaux, les associations de travailleurs·euses du sexe, les forces de l'ordre et les autorités locales
- Créer des synergies et de renforcer les réseaux d'appui pour une intervention holistique plus efficace

Grâce au subside alloué par safe.brussels, l'inscription à ces formations est rendue gratuite (sous réserve du respect du règlement relatif à cette gratuité).

**CONTENU**

- Présentation des deux asbl : Espace P et Utsopi (Union belge des travailleurs du sexe)
- Sensibilisation aux représentations et déconstruction des stéréotypes autour du travail du sexe
- Cadre légal de la décriminalisation du travail du sexe en Belgique et perspectives futures
- Profils des travailleurs·euses du sexe
- Différentes formes de travail du sexe
- Sensibilisation aux violences et aux différentes réalités vécues par les travailleurs·euses du sexe
- Développer une approche et une posture professionnelle respectueuse envers les travailleurs·euses du sexe
- La question du secret professionnel et de la confidentialité : principes et pratiques spécifiques envers les travailleurs·euses du sexe Orientation vers les associations de terrain
- Conclusion

## *Modalités pédagogiques*

La formation se fonde sur une pédagogie active et interactive, et ce tant entre les apprenants qu'entre les apprenants et les formateurs. Les apports théoriques sont abondamment illustrés par des exemples et des cas réels issus de la pratique professionnelle des apprenants. Les modules mettent en évidence les (bonnes) postures et pratiques à intégrer ainsi que les écueils à éviter.

Des références utiles et des outils pratiques sont distribués aux participants (manuels, fiches mémo, syllabus, PowerPoint, etc.)